

Bras de fer entre la Direction de FAI et les élus du CE !

Va-t-on vers un nouveau droit d'alerte ?

Les élus du Comité d'Entreprise ont posé une série de questions à la Direction locale de FAI.

La CFTC demande à Ford de garantir la rentabilité de FAI pour les années à venir.

Il faut que Ford remplace certaines activités de Fai non profitables par d'autres qui rapportent.

Ford doit respecter son engagement du maintien d'au moins 1000 emplois.

Pour cela, il faut que Ford investisse plus dans FAI.

Le ou les nouveaux projets doivent générer des emplois qualifiés.

Les conditions de travail doivent être dignes du 21ème siècle et non des années 30 !

Tout laisse à penser que les questions que nous avons posées à Ford les gênent.

A croire que les objectifs de FORD ne sont pas ceux qu'ils affichent...

La Direction de FAI, aux ordres, tente d'esquiver les questions posées.

Ford Europe voulait imposer que les réponses aux questions des élus CE soient données le 11 Mars, après les élections professionnelles.

Depuis des mois, Dirk Heller, qui est à la tête de FAI, refuse de rencontrer vos élus. Des questions reviennent fréquemment, telles que les volumes de ventes des véhicules équipés de produits fabriqués par FAI. Ford refuse de les donner. Nous, on constate des stocks importants dans l'usine !

Le double-embayage patine. Il est urgent que Ford indique ce qu'ils feront si le projet n'aboutit pas. L'activité racks avait été présentée comme transitoire. Elle est non rentable. Que deviendra le personnel travaillant sur les racks à l'arrêt de cette production ?

Preuve de la non transparence de Ford et de sa défiance envers le Comité d'Entreprise: la présentation informatique (powerpoint) faite par Ford lors du Comité de suivi du 17 Février 2014 n'a pas été transmise aux élus du CE !

La Direction de FAI, contrainte d'organiser une réunion extraordinaire du CE le jeudi 27 Février 2014, fait pression sur les élus du CE.

Les élus UNSA au Comité d'Entreprise changent d'avis et renoncent à se prononcer jeudi prochain, voulant attendre le 11 mars. Iront-ils jusqu'à voter contre le droit d'alerte ?

La CFE-CGC est rentrée dans les rangs et suit la ligne directrice fixée par Ford.

La position de la CFTC est claire:

Ford n'a répondu, à ce jour, à aucune des questions posées par les élus du CE.

D'ici à jeudi prochain, Ford a le temps de finaliser les réponses qui lui ont été posées il y a plus d'un mois.

Nous participerons au CE extraordinaire de jeudi prochain.

En l'absence de réponses sérieuses de Ford aux questions des élus du Comité d'Entreprise nous voterons le droit d'alerte.

Il ne faut pas oublier que les promesses n'engagent que ceux qui les tiennent et que ce qui s'est passé pour Ford Genk, nul n'en est à l'abri !